



**ANNEE SCOLAIRE  
2017-2018  
NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS  
SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE**

L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE AURA LIEU DU LUNDI 19 JUIN 2017 AU VENDREDI 23 JUIN 2017 AUX HORAIRES SUIVANTS :

LUNDI DE 08H45 A 12H30 ET DE 13H30 A 17H00.

MARDI DE 08H45 A 12H30 ET DE 13H30 A 17H00.

**MERCREDI DE 08H45 A 12H00.**

JEUDI DE 08H45 A 12H30 ET DE 13H30 A 17H00.

VENDREDI DE 08H45 A 12H30 ET DE 13H30 A 17H00.

TOUTE CREANCE DOIT ETRE SOLDEE AU MOMENT DE L INSCRIPTION.

L'INSCRIPTION SE FERA OBLIGATOIREMENT POUR UN FORFAIT 4 JOURS DANS UN PREMIER TEMPS.

**UN RELEVÉ D IDENTITE BANCAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE FOURNI AU MOMENT DE L INSCRIPTION.**

**EN AUCUN CAS IL NE SERVIRA AU REGLEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE.**

**CELUI-CI SE FAISANT UNIQUEMENT PAR CHEQUE OU ESPECES A RECEPTION DE LA FACTURE.**

LE CHOIX DU FORFAIT 3 JOURS SERA POSSIBLE APRÈS DIFFUSION DE L'EMPLOI DU TEMPS DÉFINITIF AU MOIS DE SEPTEMBRE.

DANS CE CAS, LE FORMULAIRE DEVRA ÊTRE RETIRÉ AU SERVICE D'INTENDANCE.

UN CALENDRIER VOUS SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT.

**TOUTE INSCRIPTION EST ANNUELLE ET DEFINITIVE.**

TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE LETTRE CIRCONSTANCIÉE ADRESSÉE AU CHEF D'ETABLISSEMENT.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE DE L'INTENDANCE.

LA PRINCIPALE

A. BARBEAUX  
  
Collège La Cerisaie  
La Principale  
CHARENTON

LA GESTIONNAIRE

S. FEUTRY  
  
Collège La Cerisaie  
Gestionnaire  
CHARENTON